

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 février 2024

Délibération n° 24C/01/04

Date de convocation : 16 février 2024	Nombre de conseillers	
Date de publication : 23 février 2024	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 44 Pouvoirs : 13 Votants : 57

Objet : Compte financier unique 2023 du budget annexe Assainissement non collectif (SPANC)

L'an deux mil vingt-quatre, le 22 février à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Quinquempoix, sous la présidence de Olivier DE BEULE, président.

Etaient présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de GIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BIZET Régis, BONNEMENT Julien, BOURGETEAU Pascal, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, CHOQUET Christophe, COULON Olivier, DENEUFBOURG Xavier, DEWAELE Bernard, DUBOUIL Bernard, MME ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MME FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FOURNIER Alain, GOURDOU Jean-Pierre, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE Jean-Charles, LEROY Gérard, MATTE Xavier, MME MOKRI Djamilia, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MMES VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe.

Soit 44 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient absents : MMES BENABBAS Stéphanie, BONNET Catherine, BOULAS-DRETZ Sandrine, MM BOURGEOIS Jérôme, DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM DOISY Hubert, DOVERGNE Samuel, FONTAINE Patrice, GREVIN Régis, MATRON Matthias, MICHEL Thierry, ROUSSEAU Cyril, THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MME VASSEUR Lydie, M. VAUCHELLE Patrick.

Etaient excusés : M. GESBERT Laurent, MMES GRIGNON-PONCE Véronique, LEFEVRE Maryse (suppléante commune de Le Plessier sur St Just)

Ont donné procuration :

M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DA SILVA Isabelle (Méry la Bataille) à M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DOLLEZ Colette (Saint-Just-en-Chaussée) à M. CHOQUET Christophe (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. GONTARCZYK Guy (Tricot) à M. SOETAERT Francis (Tricot) ;
M. HAMOT Bertrand (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME LACOMBE Isabelle (Ravenel) à M. LEROY Gérard (Ravenel) ;
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;
M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) ;
MME SOUDET Sylvie (Nourard le Franc) à M. LEDENT Didier ;
MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) à M. NEGI Michaël (Lieuwillers) ;
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;

A été élue secrétaire de séance : MME Eliane VERLEYE

Le président Olivier DE BEULE demande au doyen de l'assemblée, Didier LEDENT, d'assurer la présidence de séance.

La communauté de communes avait été retenue par l'Etat pour expérimenter la mise en place du Compte Financier Unique (CFU) pour la période 2020-2023. Cette phase expérimentale étant arrivée à terme, le CFU s'étend désormais aux budgets sous la nomenclature M49. Il est élaboré conjointement avec le comptable de la DGFIP pour présenter une information financière rationalisée et simplifiée et se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Le Conseil,

Réuni sous la présidence de M. Didier LEDENT, délibérant sur le compte financier unique du budget annexe Assainissement non collectif de l'exercice 2023, dressé par M. Olivier DE BEULE, président de la communauté de communes du Plateau Picard ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Considérant que l'ensemble des étapes du processus de dématérialisation et d'échanges avec le service de gestion comptable de Saint-Just-en-Chaussée ont été réalisées ;

Sur proposition du président de séance, après en avoir délibéré,

DONNE ACTE de la présentation du compte financier unique 2023 du budget annexe Assainissement non collectif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses (€)		40 477,01	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	18 217,01	57	0	0
012	Charges du Personnel	22 260,00	57	0	0
67	Charges exceptionnelles	-			
022	Dépenses imprévues	-			

Recettes (€)		54 780,16	Pour	Contre	Abstention
70	Produits des services	54 780,16	57	0	0

Vue d'ensemble (€)	Dépenses	Recettes
Total	40 477,01	54 780,16
RESULTAT D'EXERCICE		14 303,15
Résultat reporté		61,95
RESULTAT CUMULE		14 365,10

Section d'investissement (Néant)

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE :

Section fonctionnement 14 365,10 €

Section investissement 0 €

Excédent global de clôture : 14 365,10 €

Considérant le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Le conseil,

A l'unanimité des membres présents,

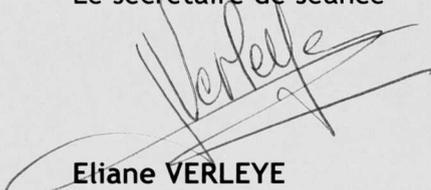
ARRETE les chiffres tels qu'ils viennent d'être résumés,

DECIDE de reprendre au budget primitif 2024 du budget annexe Assainissement non collectif les résultats comme suit :

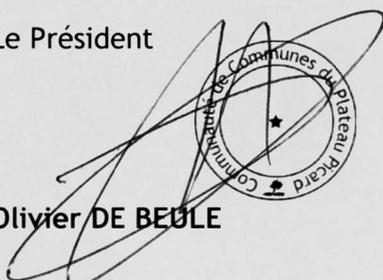
- au 002 (recettes de fonctionnement) : **14 365,10 €**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance


Eliane VERLEYE

Le Président


Olivier DE BEULE

Acte publié ou notifié le 23 février 2024

Accusé de réception en préfecture
060-246000566-20240222-24C0104-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024